

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 9 (1880)

**Heft:** 11

**Artikel:** La pédagogie dans les séminaires de l'Allemagne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039702>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les quinze jours, il fera des récapitulations générales pour chaque branche du programme, en suite desquelles il donnera des notes. Ces notes scrupuleusement enregistrées serviront ou à donner des places aux bancs, ou des bons points avec billets de satisfaction et tableau d'honneur ou des prix, ou bien encore on proclamera publiquement les places où l'on établira des camps rivaux avec émules, etc. Prenons garde cependant de ne point pousser trop loin l'émulation, de ne point susciter des jalousies, des haines entre condisciples, et que vos élèves n'aillent point substituer les moyens à la fin. Ils ne doivent point étudier pour l'avantage qui en ressortira, mais cet avantage, ces honneurs, ces places, ces prix doivent simplement contribuer à les habituer au travail. Il faut donc des stimulants pour aiguillonner l'élève, pour le forcer d'étudier ; mais évitons bien de pousser l'émulation trop loin et de sacrifier ainsi l'éducation, la formation du caractère aux progrès dans l'étude.

Il nous reste à passer en revue chacune des branches du programme scolaire pour rappeler succinctement les règles à suivre et les fautes à éviter.

Ce sera l'objet d'un prochain article.

R. H.



### **La pédagogie dans les séminaires de l'Allemagne**

Nous empruntons à une revue pédagogique allemande, la *Katholische Schulzeitung*, un curieux rapport sur ce que l'on fait dans les séminaires allemands pour la culture pédagogique des ecclésiastiques.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion à ce sujet et surtout de toute comparaison.

Nous recevons, dit l'auteur, les renseignements suivants d'une source autorisée sur les séminaires de Bavière :

Tous les aspirants à l'état ecclésiastique, sont tenus de suivre durant un semestre un cours de pédagogie suivi d'un examen. Ces cours sont, à la vérité, plutôt théoriques et scientifiques, mais ils ne renferment pas moins l'exposé sommaire et complet de tous les principes et de toutes les règles relatives à l'éducation et à l'instruction. Non contents d'établir la théorie de la pédagogie, beaucoup de professeurs conduisent en outre leurs élèves dans des écoles pour les initier à l'application de leur enseignement.

Les étudiants en théologie sont tenus en outre, durant la troisième année de leur séminaire, d'étudier spécialement la manière d'enseigner le catéchisme, et ils font beaucoup d'exercices écrits et

oraux sur cette matière. De plus, ils sont astreints à un examen spécial sur ce sujet avant leurs ordinations.

Maintenant, qu'un instituteur montre plus de dispositions pour l'enseignement primaire qu'un ecclésiastique, toutes choses étant égales d'ailleurs, il n'y aurait rien là qui puisse nous étonner, C'est là une affaire de vocation, d'expérience et de pratique.

De la Bavière tournons nos regards vers le Wurtemberg qui, au point de vue scolaire, a la réputation de marcher à la tête de l'Allemagne. Nous recevons sur ce qui s'y passe d'un homme d'école très haut placé les renseignements suivants du diocèse de Rottenbourg.

D'après le plan d'études auquel est soumise l'université royale de Tubingen, dont la fréquentation est obligatoire pour tous les étudiants en théologie catholique, il faut suivre : 1<sup>o</sup> un cours de pédagogie de 3 à 4 heures par semaine durant un semestre ; 2<sup>o</sup> un cours de didactique également de 3 à 4 heures par semaine pendant un semestre. Ces cours sont confiés à l'un des six professeurs attachés à la faculté théologique. Dans les examens d'admission et de clôture que les aspirants à l'état ecclésiastique sont tenus de subir en présence des représentants de l'évêque et du gouvernement, la pédagogie et la didactique figurent au même titre que les autres branches de la théologie. Qu'on le remarque bien, la pédagogie n'est pas considérée seulement dans ses rapports avec l'enseignement du catéchisme, mais elle est traitée comme une branche spéciale et on y rattache encore toutes les lois et les règlements concernant les écoles du pays. En outre, pour se familiariser avec les méthodes, les candidats à l'état ecclésiastique sont tenus d'assister par groupes, deux heures par semaine, aux leçons que donnent, dans les écoles primaires, les instituteurs les plus capables. Les prêtres sont astreints à subir sur ces mêmes matières de nouveaux examens dans les concours, et à ce défaut, la troisième année de leur ministère pastoral. Ces usages existent dans le Wurtemberg depuis plus de 30 ans.

Ainsi les prêtres wurtzbourgeois reçoivent une culture pédagogique plus complète que beaucoup d'élèves d'école normale.

Autrefois, dans le Grand-Duché de Baden, alors que le prêtre avait encore une action à l'école, les aspirants à l'état ecclésiastique recevaient des leçons de pédagogie du directeur d'une école normale établie près du séminaire. Aujourd'hui encore la connaissance de cette branche est exigée pour les examens de concours.

A Mayence, c'est l'illustre auteur d'un des meilleurs traités de pédagogie, M. le chanoine Ohler, qui depuis 1868 enseigne cette branche aux futurs ecclésiastiques

(A suivre.)

